

CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 6
Résultats	7 - 8
Bilan	9
Évolution de l'actif net	10
Flux de trésorerie	11
Notes complémentaires	12 - 22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme un bon nombre d'organismes sans but lucratif, l'organisme reçoit des apports, dons et autres contributions pour financer ses activités pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme aux 31 mars 2026 et 2025 et de l'actif net aux 1er avril et aux 31 mars 2026 et 2025. Nous avons donc exprimé une conclusion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2026, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Gosselin & Associés inc.*¹

Gosselin & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 18 juin 2026

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A101673

CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	2026 \$	2025 \$
PRODUITS		
Subventions		
CCSMTL PSOC - Mission globale	645 388	554 468
CCSMTL PSOC - Entente pour activités spécifiques - Maisons Oxygène Montréal	60 000	134 126
CCSMTL - Mesure 5.3	56 355	-
Ministère de la Famille Québec		
Soutien à la mission globale	182 700	176 179
Halte-Garderie	10 290	30 870
Halte-Garderie - Ajustement des années antérieures	-	10 118
L'Agence de la santé publique du Canada - PACE	80 070	79 931
Ministère de l'Éducation - Plan de rattrapage scolaire	-	33 825
Direction régionale de santé publique - Milieux de vie favorables Petite enfance	11 768	24 210
Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Solidarité sociale et SPHERE	24 835	8 232
Centraide	178 350	190 350
Ville de Montréal - Agir ensemble	48 000	37 863
Office municipal d'habitation de Montréal (OMH-M)	20 820	19 935
Québec - Secrétariat à la condition féminine (SCF)	28 654	-
	1 347 230	1 300 107
Autres produits et dons		
Dons	123 529	108 156
Loyers résidentiels	81 946	83 206
Autofinancement et activités	23 839	23 768
Regroupement pour la valorisation de la paternité (Fiduciaire)	-	100 000
Fondation Marcelle et Jean Coutu	29 985	29 985
Fondation George Hogg	10 000	10 000
Fondation Jeanne Esther	30 000	30 000
Autres	1 200	5
Intérêts	8 742	12 508
Location de salles	4 850	3 880
Amortissement des apports reportés	45 995	45 996
	360 086	447 504
	1 707 316	1 747 611

CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	2026 \$	2025 \$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 224 914	1 142 696
Honoraires professionnels	97 133	79 986
Entretien et réparations	79 399	60 653
Amortissement des immobilisations	79 262	85 008
Activités	59 020	96 029
Électricité	51 471	46 949
Assurances	43 061	42 172
Télécommunications	37 236	26 941
Intérêts sur la dette à long terme	25 355	24 339
Publicité et promotion	16 531	12 734
Frais de bureau	9 407	18 382
Vie associative	7 103	7 350
Formation et événements internes	6 195	8 740
Représentation	5 381	946
Frais bancaires	3 183	3 012
Regroupement pour la valorisation de la paternité (Fiduciaire)	-	100 000
Taxes municipales	-	14 738
Autres	-	98
	<u>1 744 651</u>	<u>1 770 773</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(37 335)</u>	<u>(23 162)</u>

CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA**BILAN****AU 31 MARS 2026**

	2026 \$	2025 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (note 4)	9 711 207	392 909
Placements à court terme (note 5)	135 459	155 330
Débiteurs (note 6)	292 208	179 032
Frais payés d'avance	3 904	6 148
Prêt - Garderie Cafalaga (note 7)	10 000	10 000
Apports à recevoir (note 8)	389 671	10 390
	<u>10 542 449</u>	<u>753 809</u>
PLACEMENTS (note 5)	119 022	146 989
APPORTS À RECEVOIR (note 8)	190 940	-
PRÊT - GARDERIE CAFALAGA (note 7)	52 927	52 927
IMMOBILISATIONS (note 9)	<u>13 862 950</u>	<u>7 039 792</u>
	<u>14 225 839</u>	<u>7 239 708</u>
	<u>24 768 288</u>	<u>7 993 517</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Marge de crédit (note 11)	10 262 960	5 137 249
Créditeurs (note 12)	332 975	513 257
Apports reportés (note 13)	396 824	64 780
Revenus d'activités reportés	16 396	690
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 14)	<u>22 257</u>	<u>356 164</u>
	<u>11 031 412</u>	<u>6 072 140</u>
APPORTS REPORTÉS (note 13)	190 940	-
DETTE À LONG TERME (note 14)	567 680	259 727
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 15)	<u>12 522 152</u>	<u>1 168 211</u>
	<u>13 280 772</u>	<u>1 427 938</u>
	<u>24 312 184</u>	<u>7 500 078</u>
ACTIF NET		
AFFECTATIONS INTERNES		
Réserve immobilière (note 17)	30 900	26 250
Réserve de gestion hypothécaire (note 17)	13 122	15 539
Autres affectations d'origine interne (note 17)	75 000	105 000
ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS (ANII)	357 574	309 150
ACTIF NET NON AFFECTÉ (ANNA)	<u>(20 492)</u>	<u>37 500</u>
	<u>456 104</u>	<u>493 439</u>
	<u>24 768 288</u>	<u>7 993 517</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Myriam Lamouni, administrateur

Proven

, administrateur

CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	Réserve immobilière \$	Affectations d'origine interne \$	Réserve de gestion hypothécaire \$	Investi en Immobilisa- tions \$	Non affecté \$	2026 Total \$	2025 Total \$
Solde au début de l'exercice							
Déjà établi	26 250	105 000	15 539	118 441	228 209	493 439	516 601
Reclassement des années antérieures (note 2)	-	-	-	190 709	(190 709)	-	-
	26 250	105 000	15 539	309 150	37 500	493 439	516 601
Insuffisance des produits sur les charges	-	-	-	(33 267)	(4 068)	(37 335)	(23 162)
Affectations intrines							
Contribution aux réserves	1 800	-	433	-	(2 233)	-	-
Utilisation de la réserve	-	(30 000)	-	-	30 000	-	-
Correction des années antérieures	2 850	-	(2 850)	-	-	-	-
Investi en immobilisations							
Acquisition d'immobilisations	-	-	-	93 439	(93 439)	-	-
Augmentation des apports afférents aux immobilisations	-	-	-	(33 572)	33 572	-	-
Capital remboursé sur la dette	-	-	-	21 824	(21 824)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>30 900</u>	<u>75 000</u>	<u>13 122</u>	<u>357 574</u>	<u>(20 492)</u>	<u>456 104</u>	<u>493 439</u>

CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	2026 \$	2025 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(37 335)	(23 162)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	79 262	83 803
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(45 995)	(45 996)
Amortissement des actifs incorporels	-	1 205
	<u>(4 068)</u>	<u>15 850</u>
 Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Placements	-	53 497
Débiteurs	(113 176)	(127 160)
Apports à recevoir	(379 281)	7 607
Frais payés d'avance	2 244	11 891
Créditeurs	(180 282)	312 489
Apports reportés	332 044	(33 825)
Revenus d'activités reportés	<u>15 706</u>	<u>690</u>
	<u>(322 745)</u>	<u>225 189</u>
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>(326 813)</u>	<u>241 039</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de placements	47 838	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(86 213)	(4 046 962)
Acquisition d'actifs incorporels	(7 226)	(158 346)
Variation de l'immobilisation du projet en cours	<u>(6 808 981)</u>	<u>-</u>
 Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	<u>(6 854 582)</u>	<u>(4 205 308)</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(25 954)	(799 199)
Prêt - Garderie Cafalaga	-	10 000
Augmentation des apports afférents aux immobilisations corporelles - travaux en cours	11 366 364	-
Augmentation de la marge de crédit	5 125 711	4 974 724
Augmentation des apports afférents aux immobilisations corporelles	<u>33 572</u>	<u>-</u>
 Rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement	<u>16 499 693</u>	<u>4 185 525</u>
 AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	<u>9 318 298</u>	<u>221 256</u>
 ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>392 909</u>	<u>171 653</u>
 ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>9 711 207</u></u>	<u><u>392 909</u></u>

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 21 mars 1979. C'est un organisme de bienfaisance et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

mettre sur pied et offrir aux parents du quartier des groupes de formation et des ateliers sur des points d'intérêts familial et d'implication sociale : ceux-ci devront favoriser et reconnaître les compétences parentales de tout un chacun et en soutenir le développement au moyen d'activités, de cours, d'échanges et d'interventions communautaires;

mettre en œuvre des services et des activités liés aux besoins des familles, et ce, avec une approche;

offrir du soutien aux groupes et aux organismes œuvrant auprès des familles et en favoriser la concertation;

promouvoir la famille et en soutenir les intérêts sociaux, économiques et culturels;
acquérir par achat, location ou autrement, posséder, exploiter et disposer des biens meubles et immeubles nécessaires aux fins ci-dessus;

recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, et administrer de tels dons, legs et contributions;

organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

2 - RECLASSEMENT DES ANNÉES ANTÉRIEURES

Durant l'exercice un reclassement concernant les actifs nets a été comptabilisé dans les livres pour tenir compte du projet en cours Les Glaneuses. Suite à ce reclassement, l'actif net investi en immobilisations a été augmenté de 190 709 \$ et l'actif net non affecté a été diminué du même montant.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les apports affectés relatifs aux acquisitions d'immobilisations sont amortis selon la durée de vie des immobilisations auxquelles ils se rapportent. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se les procurer autrement pour son fonctionnement régulier.

Activités et apports des participants

Les produits d'activités et les apports des participants sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a été réalisée ou que les services ont été livrés.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la durée d'utilité des immobilisations.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et selon les durées ou les taux indiqués ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation lorsque la coopérative constate qu'une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme.

Bâtisses	40 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	30 %
Améliorations locatives	5 %

Travaux en cours - Les Glaneuses

L'organisme capitalise tous les frais de mis en valeur et de construction, y compris les frais généraux directs, liés à l'immeuble en voie de construction. De plus, l'immeuble en voie de construction ne fait pas l'objet d'un amortissement jusqu'à la date de quasi-achèvement des travaux.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Base de donnée	Amortissement linéaire	3 ans
----------------	------------------------	-------

Réserve immobilière

Conformément à la convention d'exploitation signée avec la SHQ, l'organisme doit verser annuellement un montant à la réserve de remplacement immobilière. Cette réserve ne peut être utilisée que pour payer les coûts de remplacement d'éléments d'immobilisations qui sont usés et non pour l'entretien et les réparations mineures.

Les intérêts produits sur les montants accumulés font partie des réserves et les placements doivent être maintenus distinctement.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Réserve de gestion hypothécaire**

Conformément à la convention signée avec la SHQ, l'organisme doit verser annuellement un montant à la réserve de gestion hypothécaire. Cette réserve est destinée à éviter des hausses substantielles de loyer, à la suite d'un renouvellement de prêt hypothécaire, dont le taux élevé obligerait à une augmentation importante du coût des loyers.

Les intérêts produits sur les montants accumulés font partie des réserves et les placements doivent être maintenus distinctement.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements, les créditeurs et la dette à long terme à l'exception des sommes à recevoir ou à remettre à l'État.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et l'équivalent de trésorerie sont composés de l'encaisse.

4 - ENCAISSE

	2026 \$	2025 \$
Encaisse	80 235	39 573
Encaisse - Projet Les Glaneuses (note 10)	9 630 972	353 336
	<u>9 711 207</u>	<u>392 909</u>

5 - PLACEMENTS

	2026 \$	2025 \$
Comptes Avantage entreprise, 3 %	254 481	302 319
Portion à court terme des placements	135 459	155 330
	<u>119 022</u>	<u>146 989</u>

Ces placements couvrent les réserves et affectations suivantes :

Réserve immobilière : 30 900 \$ (26 450 \$ en 2025)

Réserve de gestion hypothécaire : 13 122 \$ (15 539 \$ en 2025)

Autres affectations d'origine interne : 75 000 \$ (105 000 \$ en 2025)

CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2026****6 - DÉBITEURS**

	2026 \$	2025 \$
À recevoir - Projet Les Glaneuses (note 10)	247 430	170 427
Taxes à la consommation	12 812	8 605
Autres débiteurs	14 720	-
Maison Second Souffle	17 246	-
	<u>292 208</u>	<u>179 032</u>

7 - PRÊT - GARDERIE CAFALAGA

L'organisme a consenti en 2013 un prêt à la Garderie Cafalaga d'un montant total de 259 858 \$. Ce prêt, sans intérêt, est remboursable sur une base annuelle par versements de 10 000 \$. Suite à une entente, la garderie n'a pas fait de versement pour l'exercice terminé le 31 mars 2026.

	2026 \$	2025 \$
PRÊT - GARDERIE CAFALAGA	62 927	62 927
Portion encaissable au cours du prochain exercice	<u>10 000</u>	<u>10 000</u>
	<u>52 927</u>	<u>52 927</u>

8 - APPORTS À RECEVOIR

	2026 \$	2025 \$
Minitère de la Famille Québec - Soutiel à la mission globale et Halte-Garderie 2027-2028	244 440	-
L'Agence de la santé publique du Canada - PACE 2026-2028	160 140	-
Fondation Jeanne-Esther 2026-2027	30 000	-
Direction régionale de santé publique - Milieux de vie favorables Petite enfance	846	-
Ville de Montréal - Projet Agir ensemble 2026-2029	124 000	-
Banque alimentaire - Québec	16 786	-
Québec - Secrétariat à la condition féminine (SCF) 2024-2027	3 184	-
Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires	<u>1 215</u>	-
	580 611	-
Apports à recevoir à court terme	<u>389 671</u>	-
	<u>190 940</u>	-

CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2026****9 - IMMOBILISATIONS**

Immeubles sis, aux 1611-1613, rue d'Orléans, 1660, boulevard Pie-IX, 3837, rue Adam et 3942-3956, Place Jeanne-d'Arc.

	2026		2025	
	Coût	Amortissement	Valeur	Valeur
	\$	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles				
Terrain	295 647	-	295 647	295 647
Bâtisses	1 698 718	755 325	943 393	985 861
Mobilier et équipement	155 446	129 410	26 036	35 313
Équipement informatique	43 665	32 269	11 396	17 009
Améliorations locatives	627 759	125 361	502 398	438 090
Équipement acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition	20 797	20 797	-	-
Projet en cours - Les Glaneuses	<u>11 918 508</u>	<u>-</u>	<u>11 918 508</u>	<u>5 109 526</u>
	14 760 540	1 063 162	13 697 378	6 881 446
Actifs incorporels				
Base de donnée	<u>198 025</u>	<u>32 453</u>	<u>165 572</u>	<u>158 346</u>
	<u><u>14 958 565</u></u>	<u><u>1 095 615</u></u>	<u><u>13 862 950</u></u>	<u><u>7 039 792</u></u>

10 - PROJET EN COURS - LES GLANEUSES

L'organisme a mis en oeuvre un nouveau projet qui proposera des logements pour des parents en situation de grande vulnérabilité et leurs enfants. Les travaux de construction sont en cours au de finalisation 31 mars 2026. L'organisme a comptabilisé dans les livres l'encaisse, les comptes à recevoir, les comptes à payer, les apports reportés afférents aux immobilisations, la marge de crédit et les travaux en cours concernés, selon la comptabilité préparé par la GRT. Le coût de réalisation de ce projet sera audité lors de la mise en service et fera partie d'un rapport d'audit spécial.

11 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit bancaire d'un montant autorisé de 16 655 226 \$ portant intérêt au taux préférentiel, majoré et garanti par la bâtisse sise au 3942-3956, Place Jeanne-d'Arc, d'une valeur comptable nette de 11 918 508 \$. Au 31 mars 2026, le solde de la marge de crédit était de 10 262 960 \$.

L'organisme dispose aussi de cinq cartes de crédit d'un montant total autorisé de 22 000 \$ portant intérêt au taux de 8,70 %. Au 31 mars 2026, le solde des cartes de crédit était de 6 806 \$ et le montant a été payé en totalité en avril 2026.

	2026 \$	2025 \$
Marge de crédit	<u>10 262 960</u>	<u>5 137 249</u>

12 - CRÉDITEURS

	2026 \$	2025 \$
Fournisseurs	72 680	35 882
Frais courus	20 645	4 280
Salaires à payer	21 700	22 746
Vacances à payer	112 409	106 391
Sommes à remettre à l'État	25 719	10 904
À payer - Projet Les Glaneuses (note 10)	8 729	333 054
À payer au projet en cours	<u>71 093</u>	<u>-</u>
	<u>332 975</u>	<u>513 257</u>

CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2026**

13 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement des projets de l'exercice subséquent. La variation survenue dans le solde des apports reportés est le suivant :

	Solde au 31 mars 2025 \$	Ententes/ Encaissements \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 mars 2026 \$
CCSMTL - Mesure 5.3	39 780	-	39 780	-
Ministère de la Famille				
Québec - Soutiel à la				
mission globale et Halte-				
Garderie 2027-2028	-	437 430	192 990	244 440
L'Agence de la santé				
publique du Canada -				
PACE 2026-2028	-	240 210	80 070	160 140
Fondation J.A. DeSève	25 000	30 000	25 000	30 000
Fondation Jeanne-Esther				
2026-2027	-	60 000	30 000	30 000
Ville de Montréal - Projet				
Agir ensemble 2026-				
2029	-	168 000	48 000	120 000
Québec - Secrétariat à la				
condition féminine (SCF)				
2024-2027	-	31 838	28 654	3 184
	<u>64 780</u>	<u>967 478</u>	<u>444 494</u>	<u>587 764</u>

CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

14 - DETTE À LONG TERME

	2026 \$	2025 \$
Emprunt hypothécaire, Caisse populaire du Coeur-de-l'Île, au taux de 4,82 %, remboursable par versements mensuels de 2 556 \$, capital et intérêts, renouvelable le 22 septembre 2028, garanti par la bâtisse sise au 1611, rue d'Orléans, d'une valeur comptable nette de 244 446 \$.	334 338	349 295
Emprunt hypothécaire, Caisse populaire du Coeur-de-l'Île, au taux de 5,261 %, remboursable par versements mensuels de 421 \$, capital et intérêts, renouvelable le 1er juin 2028, garanti par la bâtisse sise au 1611, rue d'Orléans, d'une valeur comptable nette de 244 446 \$.	45 644	48 242
Emprunt hypothécaire, Caisse populaire du Coeur-de-l'Île, au taux de 4,851 %, remboursable par versements mensuels de 1 052 \$, capital et intérêts, renouvelable le 1er avril 2028, garanti par la bâtisse sise au 1660, boulevard Pie-IX, d'une valeur comptable nette de 607 766 \$	171 705	175 975
Emprunt à terme de la SCHL, sans modalité de remboursement, garanti par la bâtisse sise au 3942-3956, Place Jeanne d'Arc, d'une valeur comptable nette de 11 918 508 \$	<u>38 250</u>	<u>42 379</u>
	589 937	615 891
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>22 257</u>	<u>356 164</u>
	<u>567 680</u>	<u>259 727</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2027	22 257
2028	23 357
2029	544 323

15 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition et la rénovation d'immobilisations. Ces apports reportés sont amortis au même rythme que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	Les Glaneuses \$	Autres apports reportés \$	2026 \$	2025 \$
Solde de début	120 607	1 047 604	1 168 211	1 214 207
Nouvel apport	11 366 364	33 572	11 399 936	-
Moins: affectation à l'exercice	-	(45 995)	(45 995)	(45 996)
	<u>11 486 971</u>	<u>1 035 181</u>	<u>12 522 152</u>	<u>1 168 211</u>

16 - ENGAGEMENTS

Au 1er décembre 2025, l'organisme a fait un offre d'achat pour un immeuble situé au 4240-4244 rue Adam, Montréal pour un montant de 1 595 000 \$ concernant un nouveau projet éventuel Maison Second Souffle. À la date du rapport aucune entente n'est conclue.

17 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Un montant de 1 800 \$ et 433 \$ a été transféré de l'actif net non affecté à la réserve immobilière et la réserve de gestion hypothécaire respectivement. un reclassement a été fait entre les deux réserves pour ajuster à leur valeur réel. La réserve immobilière a été augmenté de 2 850 \$ et la réserve de gestion hypothécaire a été diminué du même montant. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Un montant de 30 000 \$ des autres affectations d'origine interne a été utilisé durant l'exercice.

18 - RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

La direction est d'avis que ses instruments financiers n'exposent pas l'organisme à un risque significatif de liquidité et de juste valeur.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les débiteurs. il effectue, de façon continue, des évaluations des comptes clients, subventions et autres créances sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce type de risque sur les placements, la marge de crédit et la dette à long terme.